

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr
 Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021, soit 0,183 € ht le caractère.
 Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée



Construction de 3 logements, rue du Muguet à Commer

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Référence de la procédure : 22MP21.
Identification du pouvoir adjudicateur qui passe le marché :
 Nom de l'organisme : Mayenne Habitat - Office Public de l'Habitat de la Mayenne.
 Pouvoir adjudicateur : M, le Directeur général, 10, rue Auguste-Beuneux, CS 62039, 53020 Laval cedex 9, tél. 02 53 54 55 56.
 L'acheteur : Matthieu Lambert, tél. 02 53 54 55 56.
Objet du marché et lieu d'exécution : travaux de construction de 3 logements, rue du Muguet à Commer.
 Le présent marché fait l'objet d'une décomposition en 12 lots. Il n'est pas décomposé en tranches.
 Lot 01 : terrassement, VRD, réseaux.
 Lot 02 : gros œuvre, ravalement.
 Lot 03 : charpente bois.
 Lot 04 : couverture.
 Lot 05 : menuiseries extérieures PVC, métallerie.
 Lot 06 : menuiseries bois.
 Lot 07 : plâtrerie, cloisons sèches.
 Lot 08 : carrelage, faïence.
 Lot 09 : peinture, sols collés.
 Lot 10 : plomberie, sanitaires, ventilation.
 Lot 11 : électricité, chauffage.
 Lot 12 : espaces verts, clôtures.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
 Les variantes proposées par les entreprises sont autorisées.
Nomenclature CPV principale : 45000000-7, travaux de construction.
Délai d'exécution du marché : le délai global d'exécution du marché est de 10 mois à compter de la date fixée dans l'OS général (y compris la période de préparation hors congés et intempéries).

Modalités de financement et de paiement :
Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subvention.
 Par lot : prix global forfaitaire révisable.
 Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.
 Le marché prévoit le versement d'une avance et une retenue de garantie.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché : les marchés seront attribués à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises.

Conditions de participation :
Critères de sélection des candidatures : capacités professionnelles, techniques et financières.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : celles fixées dans le règlement de la consultation.

Critères d'attribution des offres : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère du coût (60 %) et de la valeur technique notée sur la base du mémoire méthodologique (40 %).

Procédure de passation : la présente consultation est lancée selon une procédure adaptée ouverte en application des articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.

Modalités d'obtention du dossier : sous forme électronique, par téléchargement de la publicité et du dossier complet depuis le site internet : www.achatpublic.com

Modalités d'envoi des offres : sous forme électronique, transmission sur le site internet : www.achatpublic.com

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Île-Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes, téléphone 02 40 99 46 00, fax 02 40 99 46 58.

Service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : greffe du tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Île-Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes, téléphone 02 40 99 46 00. Fax 02 40 99 46 58.

Date et heure limites de remise des offres : 26 avril 2022 à 12 h 00.
Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : 14 mars 2022.

Entreprise

Si l'époux cautionne sa société, seuls ses biens comptent

Lorsqu'un époux séparé de biens doit cautionner le prêt accordé à son entreprise, la banque ne peut pas s'intéresser aux revenus

Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez

Aménagement d'une zone artisanale "La Geslinière" à Bazougers

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez, M. Jacky Chauveau, président, 1, voie de la Guitermière, BP 16, 53170 Meslay-du-Maine. Tél. 02 43 64 29 00. Mèl : correspondre@aws-france.com Web : <http://www.paysmeslaygrez.fr>
 Siret : 245 300 223 00170.

Groupement de commandes : non.
L'avis implique un marché public.
Objet : aménagement d'une zone artisanale «La Geslinière» à Bazougers.
Type de marché : travaux.
Procédure : procédure adaptée ouverte.
Technique d'achat : sans objet.
Lieu d'exécution : 53170 Bazougers.
Classification CPV : principale : 45111291, travaux d'aménagement du terrain.
Forme du marché :
Prestation divisée en lots : non.
Les variantes sont exigées : non.
Conditions de participation :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
Liste et description succincte des conditions :
 - formulaire DC1, lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>),
 - formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).
Marché réservé : non.
Réduction du nombre de candidats : non.
La consultation comporte des tranches : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : oui.
Visite obligatoire : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée.
Remise des offres : 5 avril 2022 à 12 h 00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 15 mars 2022.
 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du service Dume.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <http://www.paysmeslaygrez.fr/ENTREPRENDRE/Autres/Les-marchés-publics>

Communauté de communes de l'Ernée

Refonte du Système d'Information Géographique (SIG) communautaire

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Communauté de communes de l'Ernée, M. Gilles Ligot, président, parc d'activités de la Quermains, BP 28, 53500 Ernée, tél. 02 43 05 98 80.
 Mèl : correspondre@aws-france.com - Web : <http://www.cc-lemee.fr>
 SIRET 24530035500030.

Groupement de commandes : non.
L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Durée : 48 mois.
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Objet : refonte du Système d'Information Géographique (SIG) communautaire.
Référence acheteur : MF-2022-001.
Type de marché : fournitures.
Procédure : procédure adaptée ouverte.
Technique d'achat : accord-cadre.
Lieu de livraison : communauté de communes de l'Ernée, parc d'activités de la Quermains, 53500 Ernée.

Durée : 48 mois.
Description : l'accord-cadre est "composite". Il comprend une partie "marché ordinaire" et une partie "accord-cadre à bons de commande". La valeur maximum estimée pour la partie accord-cadre à bons de commande est de 40 000 euros HT.

Classification CPV :
 Principale : 38221000 - systèmes d'information géographique (GIS ou équivalent).
Forme de la procédure :
Prestation divisée en lots : non.
Les variantes sont exigées : non.

Identification des catégories d'acheteurs intervenant : toute personne désignée à cet effet par l'acheteur.
 Valeur estimée hors TVA : 40 000 euros.

Conditions de participation :
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
Liste et description succincte des conditions :
 - formulaire DC1, lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>),
 - formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).
Marché réservé : non.

Réduction du nombre de candidats : non.
La consultation comporte des tranches : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : oui.
Visite obligatoire : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Remise des offres : 15 avril 2022 à 18 h 00 au plus tard.

Vie des sociétés



MG GROUP

Sasu au capital social augmenté de 1 000 euros à 371 000 euros
 Siège social :
 40, rue du Cardinal-Suhard
 53000 LAVAL
 887 547 883 RCS Laval

CAPITAL SOCIAL

Par décisions du 18 février 2022, l'associé unique a augmenté le capital social de 370 000 euros pour le porter de 1 000 euros à 371 000 euros par apport en nature. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
 Mention sera portée au RCS de Laval.



ATELIER MAÎTRISE D'OEUVRE

Société par actions simplifiée
 Au capital de 2 000 euros
 Siège social : 10 rue des Noisetiers
 53360 ORIGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Origne du 18 janvier 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : Atelier Maîtrise d'Oeuvre.
Siège : 10, rue des Noisetiers, 53360 Origne.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 2 000 euros.

Objet : gestion de chantiers, de mise en oeuvre et de commercialisation de tous aménagements et projets de rénovations pour professionnels et particuliers, aussi bien chantiers intérieurs qu'extérieurs.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Mohamed Benlahrech, demeurant 10, rue des Noisetiers, 53360 Origne.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Laval.

Pour avis
 Le Président.

DALIGAUT AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Société à responsabilité limitée
 Au capital de 1 000 euros
 Siège social : 18, route de la Rabine
 53410 LAUNAY-VILLIERS

AVIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Launay-Villiers du 15 mars 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : Daligaut Aménagements Extérieurs.
Siège social : 18, route de la Rabine, 53410 Launay-Villiers.

Objet social : tous travaux de terrassement, aménagements extérieurs, démolition, assainissement, travaux de carottage, d'enrobés, de goudronnage et

Exploitation agricole à responsabilité limitée DE BURU

Société en liquidation
 Société civile particulière
 Au capital social de 7 622,45 euros
 Siège social : "Buru"
 53170 MESLAY-DU-MAINE
 RCS de Laval n° 377 945 258

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 mars 2022, l'associée unique, après avoir approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur Mme Nicole Quesne, demeurant à "Buru", 53170 Meslay-du-Maine, puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
 Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Laval.

Pour avis
 La Gérance.

Avis administratifs

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique se déroule sur la commune de Villaines-la-Juhel depuis le lundi 14 mars jusqu'au jeudi 14 avril concernant la modification du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Villaines-la-Juhel.

Trois permanences sont organisées durant cette période : le lundi 14 mars de 9 h 00 à 12 h 00 ; le mercredi 23 mars de

9 h 00 à 12 h 00 et le jeudi 14 avril de 14 h 00 à 17 h 00.

La présente modification consiste à déclasser deux parcelles, inscrites respectivement en zone 1AUh et 2AUh en zone agricole pour permettre la réalisation d'un projet de ferme équestre.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier de présentation du projet est disponible à la mairie de Villaines-la-Juhel en version papier et sur un poste informatique dédié afin que les personnes intéressées puissent le consulter sur place pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00). Le dossier est également mis à disposition sur le site internet de la communauté de communes du Mont des Avaloirs (<https://www.cc-montdesavaloirs.fr/>).

M. Metras, désigné en qualité de commissaire enquêteur, sera présent à la mairie de Villaines-la-Juhel durant les trois créneaux précisés ci-dessus et y recevra en personne les observations des tiers.

Le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête à la mairie de Villaines-la-Juhel. Les observations peuvent également être adressées à la mairie par écrit à l'adresse suivante : 10, rue Gervaiseau, 53700 Villaines-la-Juhel et par voie électronique : a.boulzennec@cc-montdesavaloirs.fr

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, seront remis aux services de la communauté de communes du Mont des Avaloirs et au tribunal administratif de Nantes et seront disponibles sur le site internet de la communauté de communes.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : M. Antoine Boulzennec (a.boulzennec@cc-montdesavaloirs.fr).

Par ailleurs et face au contexte sanitaire, il est demandé au public de respecter les gestes barrières et de porter un masque lors de la consultation du dossier ou du dépôt d'observations en mairie.

Chaque vendredi : Ouest-France et son TV Magazine



Le supplément TV Magazine Ouest est diffusé sur les départements 14, 22, 29, 35, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 85.